

Valneva annonce la mise à disposition des documents préparatoires à son Assemblée Générale Mixte et une évolution de son équipe de direction

Saint-Herblain (France), 5 juin 2024 – [Valneva SE](#) (Nasdaq : VALN ; Euronext Paris : VLA) (la « Société »), société spécialisée dans les vaccins, a annoncé aujourd'hui la mise à disposition des documents préparatoires à son Assemblée Générale Mixte (l'« Assemblée ») qui se tiendra le 26 juin 2024, à 14 heures, à l'hôtel Sofitel Lyon Bellecour, 20 quai du Docteur Gailleton, 69002 Lyon.

L'avis préalable de réunion – comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions proposés par le conseil d'administration, ainsi que les modalités de participation à l'Assemblée – a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 22 mai 2024.

Les informations et documents préparatoires relatifs à cette Assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société : <https://valneva.com/2024-combined-general-meeting/?lang=fr>.

Tout actionnaire souhaitant recevoir, par courrier ou par courriel, les documents d'Assemblée visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, peut en faire la demande jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de réunion de cette Assemblée (soit jusqu'au 21 juin 2024), en contactant la Société à assemblee.generale@valneva.com. S'agissant des actionnaires titulaires d'actions au porteur, cette demande devra être accompagnée d'une attestation de participation certifiant l'inscription de leurs actions dans un compte de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

Les actionnaires peuvent également accéder à la documentation de l'Assemblée au siège social de la Société.

La Société a également annoncé qu'après dix années au sein de Valneva, M. Frédéric Jacotot, General Counsel & Corporate Secretary, quittera la Société fin juillet, comme convenu avec le Conseil d'Administration de la Société.

La Société a nommé Kendra Wergin, actuellement VP Legal et Associate General Counsel chez Valneva, au poste de General Counsel & Corporate Secretary, membre du comité exécutif de la Société, avec effet au 1^{er} août 2024. Madame Wergin est titulaire de qualifications juridiques américaines, et a le droit des sociétés et le droit international comme principaux domaines d'expertise. Avant de rejoindre Valneva en 2020, Madame Wergin a exercé au sein du groupe de droit des sociétés d'un grand cabinet d'avocats international et de l'équipe juridique interne d'une entreprise faisant partie du « Fortune 500 ». Au cours des quatre dernières années, elle a joué un rôle-clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société, y compris lors de sa cotation au Nasdaq et des levées de fonds qui ont suivi. Elle a obtenu ses diplômes de droit aux États-Unis et en France, après une expérience professionnelle dans des domaines d'intérêt général.

Thomas Lingelbach, Directeur Général de Valneva, a indiqué, “Je tiens à remercier personnellement Frédéric pour sa très grande contribution à l'entreprise au cours des dix dernières années et souhaiter la bienvenue à Kendra dans ce rôle bien mérité. Nous sommes ravis de pouvoir promouvoir l'un des nôtres à ce poste. »

À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins contre des maladies pour lesquelles ils n'existent pas encore de vaccins ou pour lesquelles les solutions existantes peuvent être améliorées.

Valneva dispose d'une solide expérience en R&D ayant fait progresser plusieurs vaccins des premiers stades de la recherche jusqu'à leur mise sur le marché. La Société commercialise actuellement trois vaccins du voyage, dont le premier et le seul vaccin au monde contre le chikungunya, ainsi que certains vaccins de tiers.

Les revenus de l'activité commerciale croissante de la Société contribuent à l'avancement continu de son portefeuille de vaccins. Celui-ci comprend le seul candidat vaccin contre la maladie de Lyme en phase avancée de développement clinique, en partenariat avec Pfizer, ainsi que des candidats vaccins contre le virus Zika et d'autres menaces pour la santé publique mondiale.

Contacts Médias et investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine

VP Global Communications & European Investor Relations

M +33 (0)6 4516 7099

laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com

Joshua Drumm, Ph.D.

VP Global Investor Relations

M +001 917 815 4520

joshua.drumm@valneva.com

Informations importantes

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme “pourrait,” “devrait,” “s'attend à,” “anticipe,” “anticipe,” “croit,” “a l'intention,” “« estime »” “vise,” “cible,” ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance

que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.